PROJET RÉFÉRENT

Jumelage en Algérie - Renforcement des compétences institutionnelles de l’Autorité Organisatrice des Transports Urbains d’Alger



CONTACT

International@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Gouvernance, planification et organisation des mobilités
- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité

OBJET DE L'OPÉRATION

Dans le cadre d’un jumelage en cours financé par la Commission européenne, le Cerema intervient pour contribuer au « Renforcement des compétences institutionnelles de l’Autorité Organisatrice des Transports Urbains d’Alger (AOTU-A)». L’AOTU-A est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par le Ministère des Travaux Publics et des Transports (MTP) algérien, chargé de l’organisation et de la coordination des modes de transports urbains à Alger.
Compte tenu du démarrage effectif récent de l’AOTU-A, en 2015, le jumelage (DZ/16) vise :

- L’appui à **l’évaluation de la stratégie et de l’organisation de l’AOTU-A**
- L’appui à l’AOTU-A pour la doter de **méthodes et d’outils** pour le **suivi de la performance des modes d’exploitation de ses réseaux de transports urbains**
- L’appui au **renforcement des compétences** des cadres de l’AOTU-A pour transférer des capacités techniques en accord avec les meilleures pratiques européennes.

Les jumelages financés par la Commission européenne sont des instruments de coopération administrative qui permettent aux pays bénéficiaires (pays candidats à l’adhésion à l’Union Européenne et pays du voisinage) de disposer de l'expertise des pays membres de l'UE. En sus de ce jumelage, le Cerema a été engagé dans trois autres jumelages européens au Maroc (Energie) et en Algérie (Sécurité routière et aéroportuaire / Infrastructures routières).

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le jumelage est parti du constat que les transports urbains à Alger souffrent :

- du manque de cohérence de l'action publique dans le domaine des transports : manque d'articulation entre les modes de transports, pas de restructuration du réseau de bus lors de la mise en service des TSCP (transports collectifs en site propre) (volet 1)
- de la concurrence créée par les nombreuses lignes d'autobus gérées par plusieurs opérateurs, et sans coordination (volet 2)
- de la faible fréquentation des modes TCSP : coût élevé, manque de coordination pour les correspondances, faible étendue dans l'espace (volet 3)

Ce projet de jumelage vise à soutenir le développement de l'AOTU-A pour aboutir à une meilleure organisation et exploitation des modes de transports urbains à Alger. Ce jumelage permettra ensuite un transfert de savoir-faire de l'AOTU-A vers d'autres AOT en charge des transports pour d'autres agglomérations algériennes.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema fait partie de l'équipe d'experts figurant dans l'offre française finalement retenue par l'Union Européenne pour accompagner l'AOTU d'Alger dans sa montée en compétence, sous l'autorité de Jean-Jacques Becker, chef de projet, et de Jean-Paul Fideli, conseiller résident du jumelage.
Le choix qui a été fait dans l'offre française est de jouer sur la complémentarité entre l'expertise de terrain des AOTU françaises et l'expertise générale et la prise de recul du Cerema.
L'expertise du Cerema se trouve ainsi mobilisée à deux niveaux :

- Pilotage des volets 1 et 3 du jumelage, préparation des ateliers sur Alger et des visites d'études en France, élaboration des contenus avec les homologues algériens, mobilisation de l'expertise court terme (AOTU et Cerema)
  Ces missions sont assurées par le département Déplacements durables du Cerema Territoires et ville, à raison de deux à trois missions sur place par an sur les deux années du jumelage
- Expertise court terme sur les volets 1 et 2 du jumelage (gouvernance, contractualisation, intégration tarifaire, intermodalité...) et actions de formation dans le cadre du volet 3
  Ces missions sont assurées principalement par des experts des directions territoriales à l'avancement du programme, celui-ci étant actualisé tous les trois mois. Le Cerema Centre Est est ainsi d'ores et déjà mobilisé pour travailler sur le cadre contractuel de l'activité de l'AOTU d'Alger. En fonction des thèmes d'intervention retenus, une dizaine de missions pourraient être réalisées sur place.

Le Cerema pourra participer également à la préparation et à l'accompagnement de certains des quatre voyages d'études prévus en France dans le cadre du jumelage. Au total, une demi-douzaine d'experts du Cerema pourraient être mobilisés, à des niveaux divers.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Commission européenne

PILOTE DU PROJET

MTES

LE CALENDRIER

2019-2021